

Date de création : 09/09/24
Date de Mise à Jour : 09/09/24
Version 100C -V10

Sage 100C à partir de la V10 - Clôture d'exercice comptable

ATTENTION

La clôture de l'exercice est une **opération irréversible**, elle a pour conséquence d'**interdire toute saisie ou modification d'écriture** de l'exercice.

Il est conseillé de vérifier que vous avez bien **transféré vos A Nouveaux définitifs dans le nouvel exercice avec affectation du résultat**.

Si cela n'est pas le cas, se rapporter à la procédure de [Création d'un nouvel exercice](#).

Seul l'utilisateur effectuant la clôture doit être connecté au dossier de la société concerné.

Si le dossier est **volumineux**, il est conseillé de **lancer la clôture le soir** pour ne pas bloquer l'accès à la comptabilité.

1. Sauvegarde du dossier

Avant d'effectuer toutes les manipulations suivantes, vous devez **impérativement** faire une [sauvegarde de votre fichier comptable](#)

L'exercice N+1 doit impérativement être [créé](#) avant de poursuivre.

2. Sauvegarde fiscale des données

La sauvegarde fiscale des données a **deux objectifs** :

- Permettre de clôturer tous les journaux pour toutes les périodes.
- Permettre de clôturer l'exercice.

Elle s'effectue en **deux étapes** :

- Archivage fiscal des opérations périodiques
- Archivage fiscal des opérations annuelles

Opérations périodiques

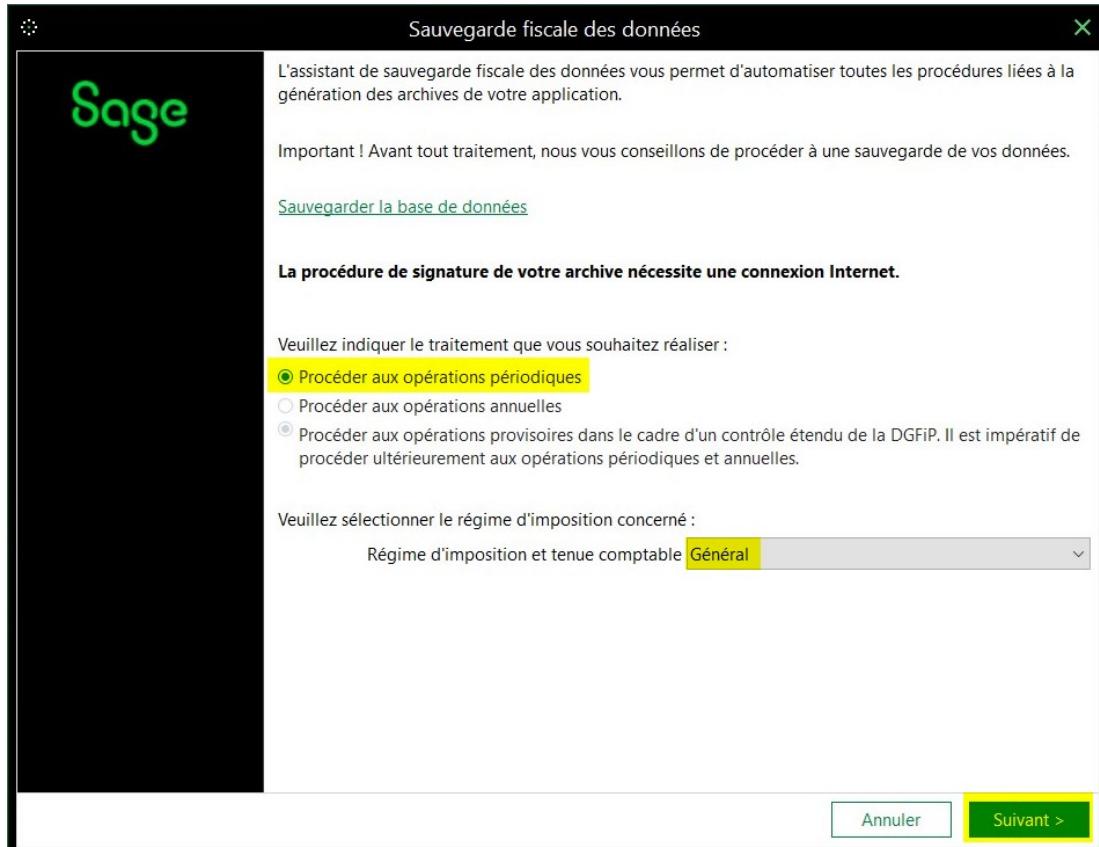
Dans le menu *Traitement*, sélectionner *Sauvegarde fiscale des données*



La clôture périodique va effectuer la **clôture de l'ensemble des journaux** pour les périodes, **permettre une édition mensuelle** en pdf des journaux, balances, grands livres, en txt des FEC.

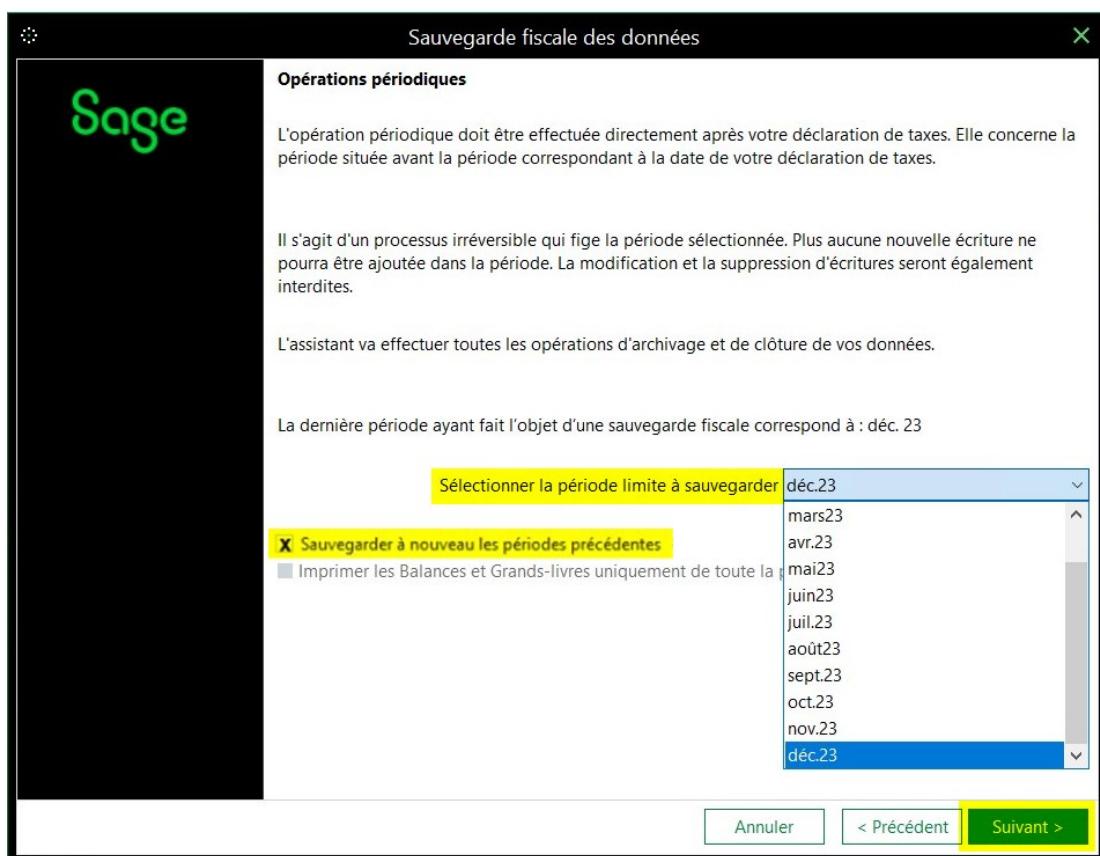
ATTENTION, même si vous avez effectuer le traitement de clôture des journaux par l'ancienne méthode, cette opération sera tout de même obligatoire.

Cocher *Procéder aux opérations périodiques*, puis *Suivant*



Choisir la **période limite à sauvegarder**, soit le **dernier mois de l'exercice à clôturer**.
Et cocher **sauvegarder à nouveau les périodes précédentes** puis **suivant**

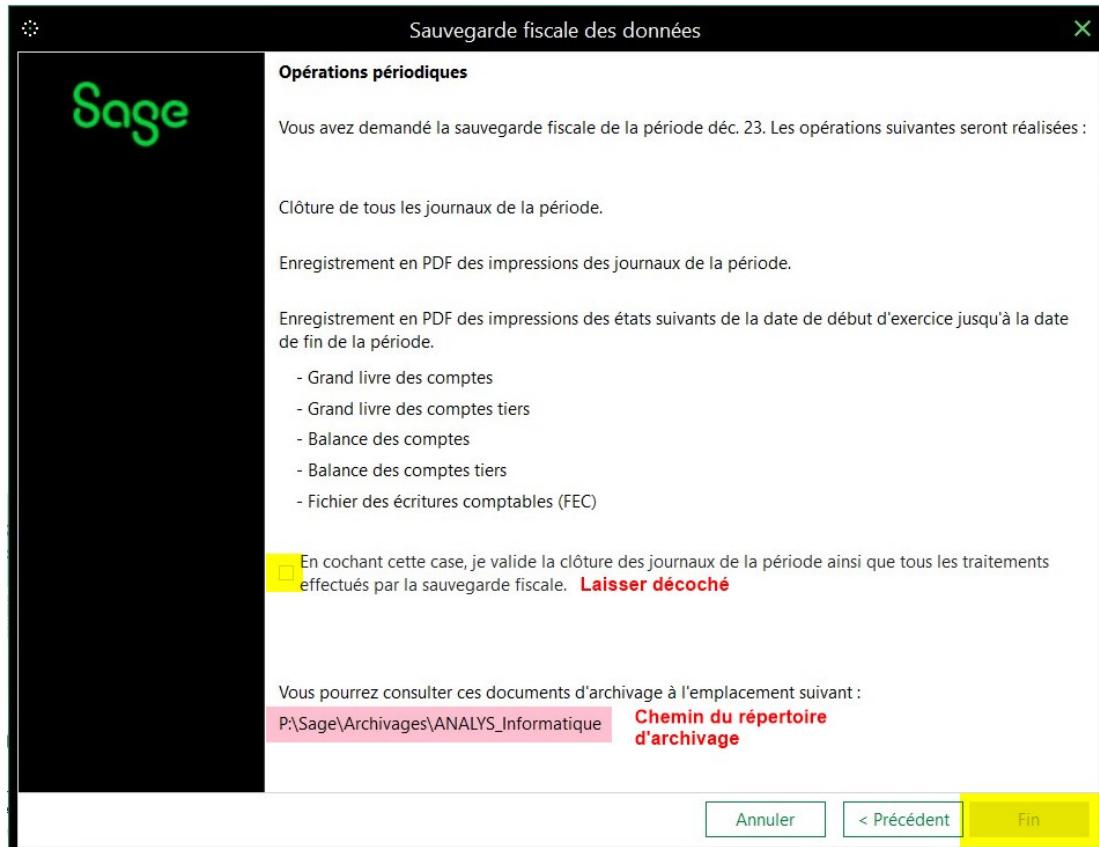
Si coché, on reclôture la période déjà clôturer. Par ex, dans le cas de clôture partielle d'une période.



Cliquer sur *FIN*, ce qui **lancera la procédure d'archivage périodique**.

Attention

Bien repérer le chemin du répertoire d'archivage

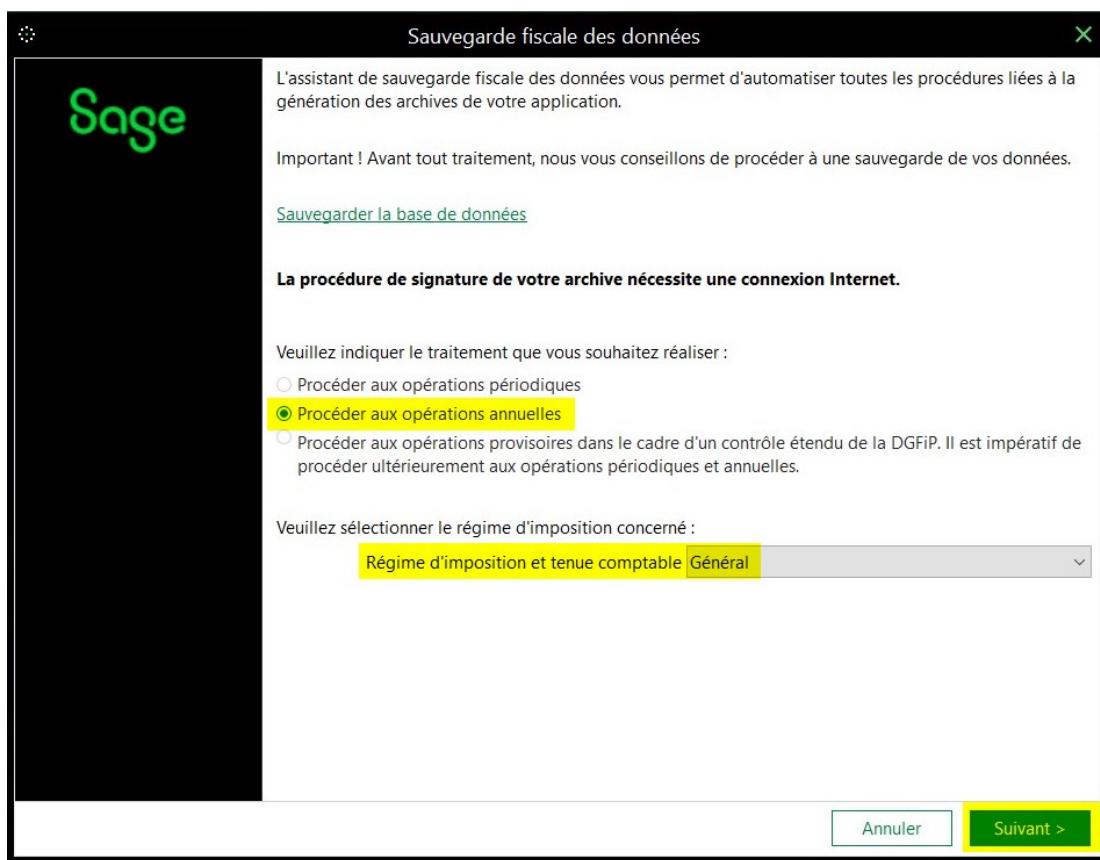


Opérations annuelles

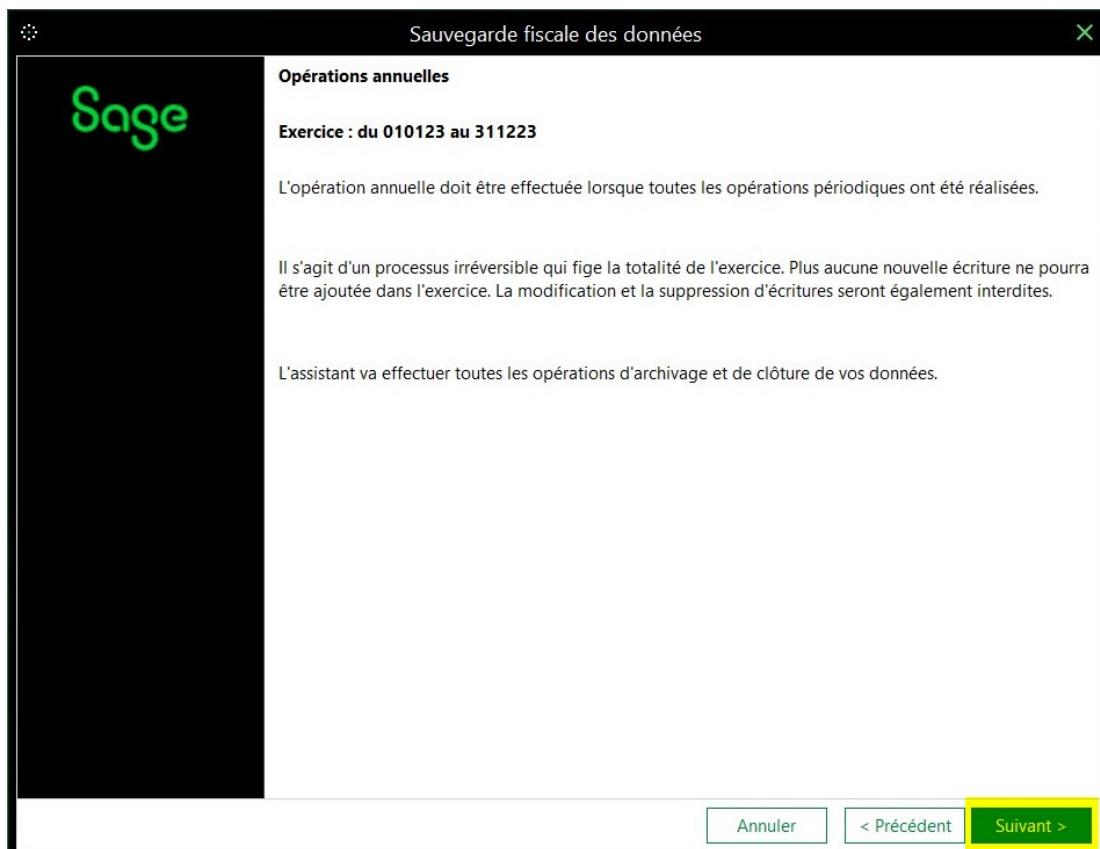
Dans le menu *Traitement*, sélectionner *Sauvegarde fiscale des données*



Cocher *Procéder aux opérations annuelles* et sélectionner le *régime d'imposition* qui convient.
Puis *Suivant*



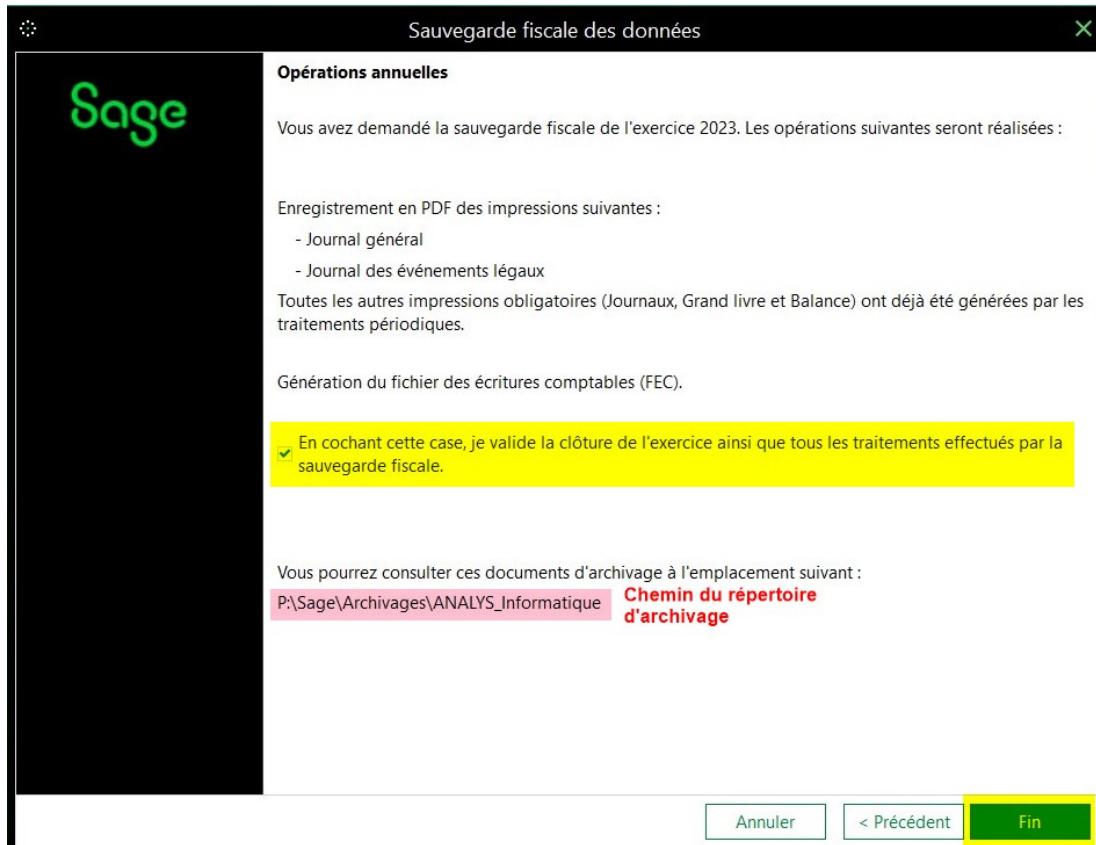
Cliquer ensuite sur *Suivant*



Cocher la case ci-dessous et cliquer sur **Fin**

Attention

Bien repérer le chemin du répertoire d'archivage



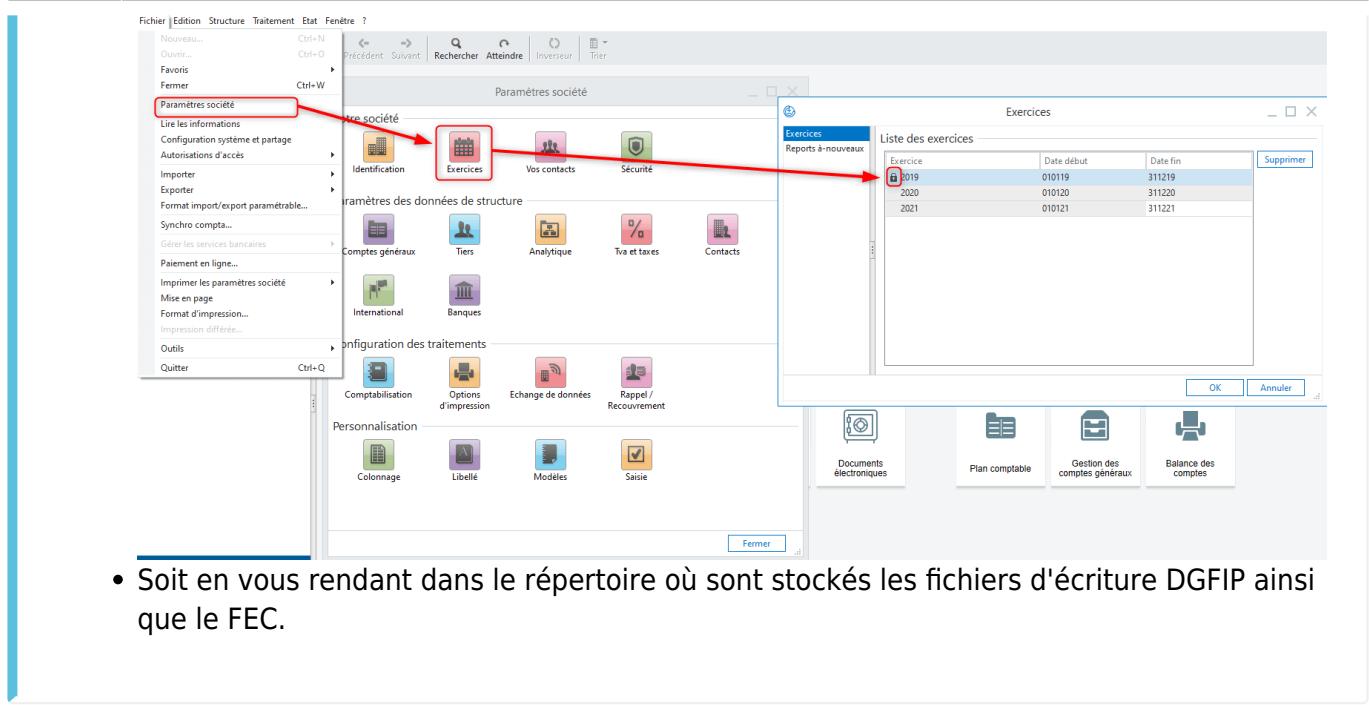
La clôture de l'exercice est terminée

Selon la volumétrie du dossier, **la clôture peut prendre plusieurs heures**.

Si un message du type « **Le programme ne répond pas** » apparaît, laisser SAGE ouvert et attendre la fin du traitement.

Vous pouvez vous **assurer que l'exercice est bien clôturé** :

- Soit par FICHIER/PARAMETRE SOCIETE/EXERCICE... Un cadenas se positionne sur l'exercice quand celui est bien clôturé.



- Soit en vous rendant dans le répertoire où sont stockés les fichiers d'écriture DGFIP ainsi que le FEC.

From:
<https://wiki.atys.analys-informatique.com/> - **Wiki Atys**

Permanent link:
https://wiki.atys.analys-informatique.com/doku.php?id=wiki:docs_en_cours:sage_cloture_v10

Last update: **2024/09/09 16:44**